



CONSEIL GENERAL

POSTULAT (art. 53 ss RCG)

« Les postulats ont pour but de demander au Conseil communal d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil général » (art. 53, al. 2 RCG)

Formulaire de dépôt

Mme / M. : Irene Bernhard & Pauline Waltman


Objet : installation d'une barrière automatique à la déchetterie

Développement écrit (ou annexe jointe)

voir annexe jointe


 Signature

Cosignataires

Nom WALTMAN Prénom PAULINE Signature 

Nom MONNEY Prénom LUCIE Signature 

Nom DUMONT Prénom Alexandre Signature 

Nom RAMUZ Prénom Laurence Signature 

Nom Prénom Signature

Nom Prénom Signature

A remplir par le Secrétariat communal

Déposé au Secrétariat, le 20.03.2025

N° d'ordre : 039

Dicastère :

Transmis le* :

Administration communale
1752 Villars-sur-Glâne

*Date à partir de laquelle court le délai (6 mois) de réponse du Conseil communal

Postulat d'Irene Bernhard et Pauline Waltman
Installation d'une barrière automatique à la déchetterie

Notre déchetterie est un service essentiel, très apprécié par les habitants de notre Commune, car elle permet une gestion efficace des déchets et contribue à la propreté de notre environnement. Actuellement, le contrôle d'entrée est assuré de manière sporadique par des agents de sécurité privés, ce qui ne garantit pas un suivi rigoureux des accès et peut occasionner des abus, notamment par des usagers extérieurs à la Commune.

D'autres communes ont opté pour une barrière automatique, une solution qui présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle permet un contrôle permanent et systématique des entrées, réduisant ainsi le risque d'intrusions non autorisées. Ensuite, bien que l'investissement initial soit plus important, cette option s'avère plus économique sur le long terme en limitant les coûts récurrents liés à la présence de personnel. De plus, une telle installation peut être couplée à un système de reconnaissance des habitants (via une carte d'accès ou un système de plaque d'immatriculation), facilitant ainsi l'usage pour les résidents tout en dissuadant les dépôts illégaux.

Dans cette optique, nous invitons le Conseil communal à étudier les différentes solutions existantes pour améliorer le contrôle d'accès à notre déchetterie et à soumettre un rapport détaillé incluant une analyse des coûts, des bénéfices et de la faisabilité d'une barrière automatique. Une gestion plus efficace de cet espace public bénéficierait à l'ensemble des citoyens et renforcerait l'équité d'accès à ce service communal.